



Gestion des eaux pluviales dans les agglomérations Mardi 9 décembre à Waterloo

Allocution de bienvenue : Marc Bastin, Président du Contrat de rivière Dyle-Gette

En tant que Président du Contrat de rivière Dyle-Gette, je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la bienvenue, en compagnie de mon ami Christian Fayt, Président du Contrat de rivière Senne, l'autre contrat de rivière co-organisateur de l'événement. Les contrats de rivière ont comme mission typique de réunir les acteurs autour d'une problématique liée à l'eau, et de faciliter les échanges dans un souci de démarche de résolution/problème (cadre législatif, dispositifs techniques). Il était donc logique qu'ils soient à l'origine de ce projet.

Je profite de l'occasion pour remercier le personnel des deux Cellules de coordination pour leur dévouement et leur professionnalisme.

En tant que Député provincial du Brabant wallon en charge des cours d'eau et des inondations, je tiens d'ailleurs à féliciter l'ensemble des organisateurs pour leur heureuse initiative.

Suite aux inondations à répétition ces dernières années sur son territoire, la Province du Brabant wallon a mandaté l'Earth & Life Institute – environnement (ELI-e) (UCL, prof Mathieu Javaux) pour améliorer sa gestion des risques d'inondation liés aux crues et ruissellements.

Une plateforme d'échange de connaissances et d'expertises a ainsi été mise en place, munie d'outils de centralisation, de partage et d'actualisation des données. L'objectif à terme est de faciliter la prévention des inondations et des coulées de boue, l'interaction entre acteurs, la planification et la gestion de crise.

Mais revenons au sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Tout d'abord, je tiens à remercier la Ville de Waterloo pour son accueil dans cette magnifique salle « Jules Bastin », qui doit son nom au chanteur d'opéra célèbre waterlootois.

Le choix de Waterloo pour notre rencontre de ce jour n'est d'ailleurs pas dû au hasard : la commune est située à cheval sur les deux bassins, celui de la Senne et celui de la Dyle-Gette. Il s'agit aussi de la commune la plus urbanisée des 41 communes invitées

aujourd'hui : elle compte 1.400 habitants/km² et 50 % de son territoire est bâti. Ces 30 dernières années, c'est 1/5^{ème} de son territoire qui a été bâti. Quant au choix de la date du 9 décembre, nous n'avions guère d'autre possibilité, car à partir de janvier 2015, toute la ville vibrera au rythme des préparatifs de la commémoration du bicentenaire de la bataille de Waterloo, qui trouvera son apogée au mois de mai.

L'organisation de cette journée d'information et d'échange sur la gestion des eaux pluviales en agglomération a donc mobilisé 4 acteurs clés en Brabant wallon : les 2 contrats de rivière, mais aussi la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon (CCBW) et l'Intercommunale du Brabant wallon.

Ces 4 partenaires se sont donnés comme défi de réunir l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique dans les villes et villages de notre région.

Par ailleurs, deux autres provinces sont aussi concernées par nos travaux aujourd'hui : le Hainaut oriental et l'extrême ouest de la Province de Liège. Merci à elles de nous avoir rejoints pour l'occasion.

Merci au nombreux public présent de s'être déplacé : cela nous conforte dans l'idée que le thème d'aujourd'hui répond à vos préoccupations.

La région concernée par cette journée d'étude et d'échange compte près de 500.000 habitants et est densément peuplée : la densité moyenne est de 300 habitants/km². Elle connaît malheureusement de fréquents épisodes de débordement de cours d'eau et de coulées de boue. Tout le monde a encore en mémoire les événements de Tubize et, plus récemment encore, les graves inondations qu'a subies la Commune de Ittre.

Stocker et infiltrer davantage les eaux de pluie est donc devenu une nécessité, cela aussi bien dans les zones cultivées que dans les zones urbanisées, qui est le thème de ce jour. Pour cela, nous avons fait appel à de nombreux intervenants, qui vont nous faire bénéficier de leurs connaissances et de leurs points de vue.

Je tiens particulièrement à remercier les deux experts français qui ont répondu à notre invitation, Madame Ancelle et Monsieur Piel : nulle doute que leur présence viendra rehausser la qualité des débats de ce jour, grâce à leur longue expérience et à leur implication sur ce sujet.

Je vous souhaite une journée riche en apprentissage et en partage d'idées, et cède la parole à Christian Fayt.